



OSISKO PUBLIE DES RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS POUR L'EXERCICE 2024, ET FOURNIT SES PERSPECTIVES POUR 2025 ET SES PRÉVISIONS RÉVISÉES SUR CINQ ANS

Produits annuels records de 191,2 millions de dollars US et flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 159,9 millions de dollars US

Montréal, 19 février 2025 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « **Société** » ou « **Osisko** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2024. **Les montants qui sont présentés sont en dollars américains, sauf indication contraire.**

Faits saillants de 2024

- 80 740 onces d'équivalent d'or (« **OEO**¹ ») gagnées (94 323 OEO en 2023);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 191,2 millions de dollars (183,2 millions de dollars en 2023);
- Flux de trésorerie records générés par les activités d'exploitation de 159,9 millions de dollars (138,4 millions de dollars en 2023);
- Bénéfice net de 16,3 millions de dollars, ou 0,09 \$ par action de base (perte nette de 37,4 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action de base en 2023);
- Bénéfice ajusté² de 97,3 millions de dollars, ou 0,52 \$ par action de base (74,1 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action de base en 2023);
- Remboursements nets de 49,7 millions de dollars sur la facilité de crédit renouvelable; et
- Solde de trésorerie de 59,1 millions de dollars et dette de 93,9 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Autres faits saillants

- Capital total engagé et/ou déployé en 2024 de plus de 287,7 millions de dollars sur trois nouvelles transactions :
 - Signature d'une entente définitive par Osisko Bermuda Limited (« **Osisko Bermuda** ») pour un flux aurifère de 6 % (jusqu'à la livraison de 225 000 onces, puis 3,6 % par la suite) sur le projet de développement cuivre-or Cascabel de SolGold plc en Équateur, pour un montant total de 225,0 millions de dollars, payable à l'atteinte de certains jalons;
 - Acquisition auprès de Tembo Capital Mining Fund II (« **Tembo** ») d'une redevance de 1,8 % du revenu brut (« **RRB** ») sur le projet aurifère Dalgaranga (« **Dalgaranga** ») de Spartan Resources Limited, en Australie occidentale, et d'une redevance de 1,35 % RRB sur d'autres permis d'exploration régionaux à proximité de Dalgaranga, pour une contrepartie combinée de 50 millions de dollars;
 - Modification au flux argentifère Gibraltar augmentant le pourcentage d'argent (Ag) attribuable à Osisko de 12,5 %, pour le porter à 100 %, et prolongeant le seuil de diminution des livraisons à 6,8 millions d'onces livrées, pour une contrepartie de 12,7 millions de dollars;
- Première livraison de cuivre reçue par Osisko Bermuda de MAC Copper Limited (« **MAC Copper** ») en vertu du flux cuprifère CSA;

- Premier paiement reçu de G Mining Ventures Corp. (« G Mining ») en vertu de la redevance Tocantinzinho de 0,75 % sur le rendement net de fonderie (« NSR »);
- Premier paiement reçu de Mines Agnico Eagle Ltée en vertu de la redevance Akasaba West de 2,5 % NSR (couverture partielle);
- Nomination de M. David Smith et de Mme Wendy Louie au conseil d'administration de la Société;
- Publication de la quatrième édition du rapport de développement durable de la Société, *Une croissance responsable*, et du recueil d'actifs 2024 d'Osisko; et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,255 \$ CA par action ordinaire en 2024 (0,235 \$ CA par action ordinaire en 2023).

Après le 31 décembre 2024

- Acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR auprès de Japan Gold Corp. (« Japan Gold ») sur certaines propriétés et certains actifs au Japon qui ne sont pas (ou qui ne seront pas) soumis à l'accord d'alliance stratégique existant entre Japan Gold et Barrick Gold Corp., pour un montant de 5,0 millions de dollars; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA par action ordinaire payable le 15 avril 2025 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025.

Perspectives 2025 et prévisions sur cinq ans

Perspectives 2025

Osisko prévoit que les OEO gagnées se situeront entre 80 000 et 88 000 en 2025, avec une marge monétaire² moyenne d'environ 97 %. Pour les perspectives de 2025, les livraisons d'argent, de cuivre et de redevances en espèces ont été converties en OEO en utilisant les prix des matières premières basés sur les prix consensuels et un ratio de prix or/argent de 83:1. Les perspectives pour 2025 supposent que la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. continuera de fonctionner à sa capacité de production nominale de la phase I de 20 000 tonnes par jour, ainsi que le début des paiements associés aux OEO gagnées à la mine Namdini de Cardinal Namdini Mining Limited au cours de la deuxième moitié de 2025. De plus, les perspectives supposent une année complète d'OEO provenant du flux cuprifère de la mine CSA, de MAC Copper, et de la redevance NSR de la mine Tocantinzinho de G Mining.

Les perspectives d'Osisko pour 2025 sur les droits de redevances et de flux de métaux sont en grande partie basées sur les prévisions publiques de ses partenaires d'exploitation. Lorsque les prévisions publiques sur les propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes des producteurs ou utilise la meilleure estimation de la direction.

Prévisions sur cinq ans

Osisko s'attend à ce que son portefeuille génère entre 110 000 et 125 000 OEO en 2029. Ces prévisions supposent la mise en production du projet Windfall de Gold Fields Limited et du projet Hermosa/Taylor de South32 Limited, entre autres. Elles supposent également une augmentation de la production de certains autres exploitants qui procèdent à des expansions, notamment la phase 3+ de l'expansion d'Alamos Gold Inc. dans son district Island Gold. Les perspectives sur cinq ans supposent qu'il n'y aura pas de contribution d'OEO de la mine d'or Eagle, qui est actuellement sous séquestre.

Au-delà de ce profil de croissance, Osisko possède plusieurs autres actifs qui n'ont pas été pris en compte dans les prévisions sur cinq ans, car leurs calendriers de développement sont soit plus longs, soit difficiles à prévoir raisonnablement à l'heure actuelle. Au fur et à mesure que ces opérateurs apporteront des précisions sur leurs actifs respectifs, Osisko cherchera à les inclure dans ses futures prévisions à long terme.

Ces prévisions sur cinq ans sont basées sur des jugements internes de prévisions disponibles publiquement et d'autres divulgations par les tiers propriétaires et opérateurs des actifs de la Société et pourraient différer matériellement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur les propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes des opérateurs ou utilise la meilleure estimation de la direction. Les hypothèses sur le prix des matières premières qui ont été utilisées dans les prévisions sur cinq ans sont basées sur le consensus actuel à long terme et sur un ratio de prix or/argent de 80:1.

Ces prévisions sur cinq ans remplacent celles précédemment publiées en 2024, qui doivent être considérées comme retirées. Les investisseurs ne doivent pas utiliser ces prévisions sur cinq ans pour extrapoler des résultats prévisionnels sur une année quelconque au cours de la période de cinq ans (2025-2029).

Commentaire de la direction

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « 2024 a été une année solide pour Osisko, marquée par l'atteinte de nouveaux records annuels en matière de produits et de flux de trésorerie, en plus de la conclusion de plusieurs transactions clés qui contribueront positivement aux flux de trésorerie actuels et futurs d'Osisko. La Société est bien positionnée pour saisir d'autres occasions de croissance rentable, grâce à un bilan considérablement amélioré après des remboursements de 85 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable en 2024.

Après avoir procédé à un examen complet du portefeuille de redevances et de flux de métaux d'Osisko, en mettant l'accent sur le profil de croissance à court et à moyen terme de la Société et sur les échéanciers connexes, nos nouvelles perspectives pour 2025 et nos prévisions sur cinq ans mises à jour fournissent ce que la direction estime être des fourchettes réalisables, selon l'information et les attentes actuelles. En ce qui concerne les perspectives de livraison d'OEO en 2025, il convient de noter que l'augmentation prévue d'une année sur l'autre des livraisons d'OEO tient compte des hypothèses et des ratios consensuels sur les prix des matières premières, et plus particulièrement du ratio or/cuivre, qui s'est récemment élargi en faveur de l'or. Ceci est important car le cuivre devrait devenir une composante plus significative de notre combinaison globale de livraisons d'OEO pour 2025 et au-delà. Les perspectives pour 2025 tiennent également compte du calendrier et de la cadence des paiements attendus des actifs passant du développement à la production, où certaines mises en service sont plus lentes que prévu. En conséquence. Le profil de livraison d'OEO d'Osisko en 2025 devrait être légèrement pondéré vers la deuxième moitié de l'année.

Enfin, et surtout, la trajectoire de croissance prévue d'Osisko au cours des cinq prochaines années jusqu'en 2029 demeure intacte et robuste, à plus de 30 %, puisque les expansions minières anticipées et la construction de nouveaux projets clés devraient toutes être complétées par nos partenaires d'exploitation d'ici là. »

DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2024

Conférence téléphonique : Jeudi, 20 février 2025, 10:00 HE

Numéros de téléphone : **(option 1)**
Sans frais en Amérique du Nord: 1 (800) 717-1738
Appels locaux Montréal : 1 (514) 400-3792
Appels locaux Toronto : 1 (289) 514-5100
Appels locaux New York : 1 (646) 307-1865
ID de la conférence : 82566

Lien pour la webdiffusion : **(option 2)**
https://viaid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1703726&tp_key=e17fd450c0

Reprise (disponible jusqu'au jeudi 20 mars 2025 à 23:59 HE) :
Sans frais en Amérique du Nord : 1 (888) 660-6264
Appels locaux Toronto : 1 (289) 819-1325
Appels locaux New York : 1 (646) 517-3975
Code d'accès : 82566#

Reprise également disponible sur notre site web au www.osiskogr.com

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 20 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, qui abrite l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting
Vice-président, marchés des capitaux
Tél : (514) 940-0670 #116
Portable : (365) 275-1954
Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor
Vice-présidente, développement durable et communications
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Notes:**(1) Onces d'équivalent d'or**

Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre provenant d'ententes de redevances et de flux ont été converties en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent et de tonnes de cuivre gagnées par le prix moyen de l'once d'argent ou du cuivre par tonne pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'once d'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'once d'or pour la période.

Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 décembre				Exercices terminés les 31 décembre			
	2024		2023		2024		2023	
	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne
Or ⁽ⁱ⁾	2 656 \$	2 663 \$	1 981 \$	1 971 \$	2 361 \$	2 386 \$	1 943 \$	1 941 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	30,66 \$	31,38 \$	23,74 \$	23,20 \$	28,28 \$	28,27 \$	23,27 \$	23,35 \$
Cuivre ⁽ⁱⁱⁱ⁾	8 880 \$	9 193 \$	n/a	8 159 \$	8 920 \$	9 147 \$	n/a	8 478 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) ^(iv)	n/a	1,3982	n/a	1,3624	n/a	1,3698	n/a	1,3497

(i) Le prix moyen représente le prix pm par once en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(ii) Le prix moyen représente le prix par once en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(iii) Le prix moyen représente le prix par tonne en dollars américains selon le London Metal Exchange.

(iv) Taux quotidien de la Banque du Canada.

(2) Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité***Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)***

La marge monétaire en dollars et en pourcentage des produits est une mesure financière non conforme aux IFRS. La marge monétaire (en dollars) est définie par Osisko comme étant les produits moins le coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) est obtenue en divisant la marge monétaire (en dollars) par les produits.

La direction utilise la marge monétaire en dollars et en pourcentage des produits pour évaluer la capacité d'Osisko à générer des flux de trésorerie positifs à partir de ses redevances, de ses flux de métaux et de ses autres droits. La direction et certains investisseurs utilisent également cette information, ainsi que des mesures déterminées conformément aux normes IFRS de comptabilité telles que la marge brute et les flux de trésorerie d'exploitation, pour évaluer la performance d'Osisko par rapport à des pairs de l'industrie minière qui présentent ces mesures sur une base similaire. La marge monétaire en dollars et en pourcentage des produits ne vise qu'à fournir de l'information additionnelle aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement préparées conformément aux normes IFRS de comptabilité. Elles n'ont pas de signification standardisée selon les normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Une conciliation de la marge monétaire par type de droits (en milliers de dollars et en pourcentage des produits) est présentée ci-dessous :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
<u>Droits de redevances</u>				
Produits	35 349	32 681	130 375	118 829
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(180)	17	(413)	(379)
Marge monétaire (en dollars)	35 169	32 698	129 962	118 450
Épuisement	(2 160)	(4 101)	(12 208)	(17 796)
Profit brut	33 009	28 597	117 754	100 654
<u>Droits de flux</u>				
Produits	21 393	15 154	60 782	64 399
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(2 001)	(2 959)	(6 325)	(11 956)
Marge monétaire (en dollars)	19 392	12 195	54 457	52 443
Épuisement	(7 315)	(5 469)	(20 399)	(24 005)
Profit brut	12 077	6 726	34 058	28 438
<u>Droits de redevances et de flux</u>				
Marge monétaire totale (en dollars)	54 561	44 893	184 419	170 893
Divisée par : produits totaux	56 742	47 835	191 157	183 228
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,2 %	93,8 %	96,5 %	93,3 %
Total – profit brut	45 086	35 323	151 812	129 092

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base sont des mesures financières non conformes aux IFRS et sont définis par Osisko en excluant les éléments suivants du bénéfice net (perte nette) et du bénéfice (perte) par action : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs et la reprise de pertes de valeur passées liées aux droits de redevances, de flux de métaux et autres droits, les variations de la provision pour pertes de crédit attendues, les radiations et les dépréciations d'investissements, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les gains (pertes) sur placements, la quote-part du gain (perte) d'entreprises associées, les coûts de transaction et autres items tels que les gains (pertes) hors caisse, ainsi que l'impact de l'impôt sur le revenu sur ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

La direction utilise le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente d'Osisko dans son ensemble pour les périodes présentées, pour aider à la planification et à la prévision des résultats opérationnels futurs, et pour compléter l'information contenue dans ses états financiers consolidés. La direction estime qu'en plus des mesures préparées conformément aux normes IFRS de comptabilité, telles que le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice net (perte nette) par action de base, les investisseurs et les analystes utilisent le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer les résultats de l'activité sous-jacente d'Osisko, en particulier parce que les éléments exclus ne sont généralement pas inclus dans les prévisions annuelles d'Osisko. Bien que les ajustements au bénéfice net (perte nette) et au bénéfice net (perte nette) par action de base dans ces mesures comprennent des éléments qui sont à la fois récurrents et non récurrents, la direction croit que le bénéfice ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont des mesures utiles de la performance d'Osisko parce qu'ils s'ajustent pour des éléments qui peuvent ne pas être reliés ou avoir un effet disproportionné sur la période pendant laquelle ils sont constatés, avoir un impact sur la comparabilité des résultats d'exploitation de base d'une période à l'autre, ne pas toujours refléter la performance d'exploitation sous-jacente de l'entreprise et/ou ne pas être nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation futurs. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont destinés à fournir des informations supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne doivent pas être considérés isolément ou comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification standardisée selon les normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Une conciliation entre le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice net ajusté est présentée ci-dessous :

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	7 105	(51 234)	16 267	(37 426)
Ajustements :				
Dépréciation des droits de redevances et de flux	-	17 768	49 558	35 711
Perte (gain) de change	1 771	(3 777)	4 424	(1 134)
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	9 491	252	30 025	(5 937)
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	48 968	(1 399)	76 799
Perte sur les placements	8 960	10 316	8 957	13 868
Autres pertes (gains) hors caisse, net	2 362	(466)	2 362	(466)
Impact fiscal des ajustements	164	(255)	(12 920)	(7 336)
Bénéfice ajusté	29 853	21 572	97 274	74 079
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	186 747	185 353	186 290	185 036
Bénéfice ajusté par action de base	0,16	0,12	0,52	0,40

Au cours du quatrième trimestre 2023, les changements suivants ont été apportés à la composition du bénéfice ajusté :

- (i) le total des gains et des pertes sur les investissements dans l'état des résultats (perte) est désormais exclu du bénéfice net (perte nette); avant ce changement, seuls les gains et les pertes non réalisés sur les investissements étaient exclus du bénéfice net (perte nette);
- (ii) le total des gains et pertes de change dans l'état des résultats (perte) est désormais exclu du bénéfice net (perte nette); avant ce changement, seuls les ajustements des gains et pertes de change liés aux activités opérationnelles dans l'état des flux de trésorerie étaient exclus du bénéfice net (perte nette);
- (iii) l'impact fiscal de tous les ajustements dans le calcul du bénéfice ajusté est maintenant pris en compte; avant ce changement, la charge totale d'impôts sur le résultat différés dans l'état des résultats (perte) était exclu du bénéfice net (perte nette).

Ces changements dans la façon dont Osisko calcule le bénéfice ajusté ont été apportés afin d'harmoniser davantage les calculs avec ceux de ses pairs et de faciliter la comparaison avec ces sociétés. Ces changements ont également eu une incidence sur le bénéfice ajusté par action de base puisqu'il est calculé à partir du bénéfice ajusté. Les chiffres comparatifs trimestriels ont été redressés pour refléter la composition actuelle du bénéfice ajusté et du bénéfice net ajusté par action de base.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, les estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de la production), les perspectives pour 2025 et les prévisions sur 5 ans, les développements opportuns des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements, les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les revenus futurs estimés, les coûts de production, la valeur comptable des actifs, la capacité de continuer à verser des dividendes, les besoins en capitaux supplémentaires, les perspectives et les occasions d'affaires, la demande future et la fluctuation des prix des matières premières (y compris les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, les autres matières premières), les marchés des devises et les conditions générales du marché. En outre, les déclarations et les estimations (y compris les données figurant dans les tableaux) relatives aux réserves et ressources minérales et aux onces d'équivalent d'or sont des déclarations prospectives, car elles impliquent une évaluation implicite, basée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces estimations. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (f) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) ou l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023	1 ^{er} janvier 2023
	\$	\$ (retraité)	\$ (retraité)
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie	59 096	51 204	66 853
Placements à court terme	-	6 200	-
Sommes à recevoir	3 106	4 750	8 640
Autres actifs	1 612	1 392	1 880
	<u>63 814</u>	<u>63 546</u>	<u>77 373</u>
Actifs non courants			
Placements dans des entreprises associées	43 262	87 444	236 081
Autres placements	74 043	70 335	54 268
Redevances, flux et autres intérêts	1 113 855	1 174 298	1 017 582
Goodwill	77 284	84 081	82 102
Autres actifs	5 376	6 768	6 484
	<u>1 377 634</u>	<u>1 486 472</u>	<u>1 473 890</u>
Passifs			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	5 331	6 205	5 041
Dividendes à payer	8 433	8 409	7 472
Obligations locatives	852	849	680
	<u>14 616</u>	<u>15 463</u>	<u>13 193</u>
Passifs non courants			
Obligations locatives	3 931	5 201	4 948
Dette à long terme	93 900	145 080	109 231
Impôts sur le résultat différés	76 234	72 797	63 917
	<u>188 681</u>	<u>238 541</u>	<u>191 289</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	1 675 940	1 658 908	1 642 855
Surplus d'apport	63 567	62 331	60 764
Cumul des autres éléments du résultat global	(141 841)	(84 816)	(101 659)
Déficit	(408 713)	(388 492)	(319 359)
	<u>1 188 953</u>	<u>1 247 931</u>	<u>1 282 601</u>
	<u>1 377 634</u>	<u>1 486 472</u>	<u>1 473 890</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats (perte)

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$ (retraité)	\$	\$ (retraité)
Produits	56 742	47 835	191 157	183 228
Coût des ventes	(2 181)	(2 942)	(6 738)	(12 335)
Épuisement	(9 475)	(9 570)	(32 607)	(41 801)
Bénéfice brut	45 086	35 323	151 812	129 092
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(4 209)	(5 587)	(18 298)	(24 344)
Développement des affaires	(1 987)	(1 505)	(5 632)	(4 574)
Dépréciation des droits de redevances	-	(17 768)	(49 558)	(35 711)
Bénéfice d'exploitation	38 890	10 463	78 324	64 463
Produits d'intérêts	1 144	1 088	4 153	5 061
Charges financières	(1 466)	(4 805)	(7 966)	(14 031)
(Perte) gain de change	(1 771)	3 777	(4 424)	1 134
Quote-part de la (perte) gain d'entreprises associées	(9 491)	(252)	(30 025)	5 937
Autres pertes, montant net	(11 322)	(58 818)	(9 920)	(90 201)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	15 984	(48 547)	30 142	(27 637)
Charge d'impôts sur le résultat	(8 879)	(2 687)	(13 875)	(9 789)
Bénéfice net (perte nette)	7 105	(51 234)	16 267	(37 426)
Bénéfice net (perte nette) par action				
De base et dilué(e)	0,04	(0,28)	0,09	(0,20)

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Exercices terminés les 31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	7 105	(51 234)	16 267	(37 426)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	1 438	932	6 238	7 718
Épuisement et amortissement	9 713	9 812	33 572	42 707
Dépréciation des droits de redevances et de flux	-	17 768	49 558	35 711
Variations sur la perte de crédit attendue et radiation sur autres placements et intérêts à recevoir	-	-	(1 399)	27 831
Dépréciation de placements dans des entreprises associées	-	48 768	-	48 968
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	9 491	252	30 025	(5 937)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(340)	5 057	(343)	9 748
Perte nette (gain) découlant de la dilution de placements d'entreprises associées	9 300	-	9 300	(3 580)
Perte à la cession réputée d'une entreprise associée	-	5 459	-	7 736
Perte (gain) de change	1 776	(3 821)	4 428	(1 268)
Charge d'impôts sur le résultat différés	7 537	2 268	11 183	7 874
Autres	2 635	(629)	2 973	(133)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	48 655	34 632	161 802	139 949
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 110	2 516	(1 877)	(1 512)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>49 765</u>	<u>37 148</u>	<u>159 925</u>	<u>138 437</u>
Activités d'investissement				
Acquisitions de placements à court terme	(650)	(1 386)	(5 983)	(6 200)
Acquisitions de placements	-	-	-	(40 200)
Produit de la cession de placements	-	94 334	3 847	98 053
Acquisitions de droits de redevances et de flux	(62 927)	(37 260)	(73 449)	(217 745)
Autres	(26)	(2)	(57)	(34)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(63 603)</u>	<u>55 686</u>	<u>(75 642)</u>	<u>(166 126)</u>
Activités de financement				
Augmentation de la dette à long terme	35 000	35 000	35 000	190 000
Remboursement de la dette à long terme	-	(124 806)	(84 721)	(155 787)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	3 335	1 678	9 558	9 486
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	-	(428)	-
Dividendes versés	(7 687)	(7 792)	(30 650)	(29 655)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	-	(379)	(2 442)	(3 592)
Autres	(207)	(553)	(1 185)	(1 082)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>30 441</u>	<u>(96 852)</u>	<u>(74 868)</u>	<u>9 370</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change	16 603	(4 018)	9 415	(18 319)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(873)	2 892	(1 523)	2 670
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	<u>15 730</u>	<u>(1 126)</u>	<u>7 892</u>	<u>(15 649)</u>
Trésorerie – début de la période	<u>43 366</u>	<u>52 330</u>	<u>51 204</u>	<u>66 853</u>
Trésorerie – fin de la période	<u>59 096</u>	<u>51 204</u>	<u>59 096</u>	<u>51 204</u>